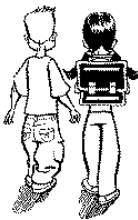


■ Faites-lui décrire ce qu'il voit sur le trottoir en distinguant ce qui reste toujours sur le trottoir (panneaux, lampadaires, boîtes à lettre...) et ce qui n'est pas toujours sur le trottoir. N'oubliez pas de lui rappeler périodiquement que le trottoir n'est pas un espace de jeu et que le mobilier urbain (bornes, barrières, bancs...) n'est pas fait pour sauter, grimper, s'accrocher... Demandez-lui à quoi sert ce mobilier et pourquoi il a été installé.

■ Faites observer à votre enfant les activités et les changements périodiques des trottoirs, et commentez-les avec lui pour favoriser la prise de repères et d'informations relatives aux dangers potentiels.

- A différents moments de la journée ou de la semaine : ramassage des ordures ménagères et des tris sélectifs (papier, emballages, verres, déchets végétaux) en l'associant à la couleur des containers ou bacs (jaune, bleu, vert), livraison des magasins, déménagement, mise en place des étales...

- Au fil des saisons et des conditions météorologiques : mise en place des bacs à fleurs au printemps, installation des terrasses de café en été, chute des feuilles à l'automne, pluie, neige, éclaircissement en fonction de la longueur des jours...



■ À l'occasion de travaux sur le trottoir, interrogez votre enfant sur les raisons possibles de ces travaux : réparation de canalisations de gaz ou d'eau, réparation du réseau téléphonique ou installation d'un réseau pour la télévision câblée ou pour Internet...

■ Montrez-lui qu'à certains endroits (sorties et entrées de parking, garages...) les trottoirs s'abaissent et demandez-lui pourquoi. Expliquez-lui qu'à ces endroits des véhicules peuvent couper le trottoir et qu'on les appelle des « bateaux » en raison de leur forme.

■ Faites-lui découvrir que certaines choses ne devraient pas se trouver sur les trottoirs : les véhicules en stationnement, parce que ce n'est pas leur domaine.

■ Profitez d'être à la campagne pour montrer à votre enfant d'autres espaces de circulation : il n'y a plus de trottoirs mais des accotements sur lesquels les piétons doivent marcher. Certains sont au même niveau que la chaussée et sans herbe, d'autres sont surélevés et pleins d'herbe. Faites-lui constater que c'est plus difficile de marcher sur les accotements que sur les trottoirs.

■ Lorsque vous êtes en voiture, intéressez votre enfant à l'organisation des divers espaces de circulation rencontrés (autoroute, route départementale, grande ville, petit village...). Comparez-les avec les espaces dans lesquels il circule habituellement.

Ces fiches pratiques sont également disponibles sur le site [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)



# 1 Comment sont organisées la rue et la route

## « Sur les pas de Tom et Lila »

### Un programme éducatif pour les enfants piétons de 5 à 7 ans

Éduquer dès leur plus jeune âge les enfants aux dangers de la circulation routière est une mission prioritaire de La Prévention Routière. C'est dans ce cadre qu'elle a créé le programme pédagogique « Sur les pas de Tom et Lila » pour les enfants piétons de 5 à 7 ans scolarisés.

Ce programme d'éducation à la circulation piétonne est mis en œuvre à l'école par les enseignants des Grandes Sections de Maternelle, des Cours Préparatoires et des Cours Élémentaires 1<sup>er</sup> année.

Son objectif est de préparer progressivement les enfants à devenir autonomes dans leurs déplacements piétons en développant chez eux les connaissances, les compétences, les attitudes sociales nécessaires pour pouvoir se déplacer à pied en sécurité dans l'espace public.

Votre enfant, dans sa classe, participe à ce programme éducatif. Si le rôle de son enseignant est primordial dans cet apprentissage de la circulation piétonne, le vôtre est essentiel. En effet, les connaissances, savoir-faire, comportements étudiés à l'école doivent trouver leur application directe et immédiate en situation réelle, lorsque vous accompagnez à pied votre enfant dans ses déplacements quotidiens.

C'est la raison pour laquelle le programme éducatif « Sur les pas de Tom et Lila » intègre 7 fiches pratiques d'information et de conseils pour les parents. Elles vont vous permettre d'accompagner, de prolonger et de renforcer le travail effectué en classe lorsque vous serez dans la rue avec votre enfant.

Son enseignant vous les fera parvenir au fur et à mesure de la progression des apprentissages à l'école. Vous pourrez ainsi participer concrètement à la progression de votre enfant sur des points fondamentaux pour la sécurité des piétons :

- 1 - Comment sont organisées la rue et la route
- 2 - Qui sont les piétons
- 3 - Comment se servir des bruits de la circulation
- 4 - Comment bien voir et être bien vu
- 5 - Comment évaluer les distances et les vitesses
- 6 - Comment marcher sur le trottoir
- 7 - Comment traverser la rue

Ces fiches pratiques sont également disponibles sur le site [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

## Les enfants dans la circulation

Chaque année, plus de 5 000 enfants de moins de 11 ans sont victimes d'accidents de la circulation routière. Parmi eux, 120 sont tués et 600 sont blessés gravement, beaucoup en garderont des handicaps physiques définitifs. C'est en tant que passagers de voitures (47% des victimes) et piétons (42% des victimes) que les enfants sont accidentés. Quel que soit l'âge, les garçons sont plus touchés que les filles ; ils représentent près de 2/3 des victimes.

Le risque « piétons » apparaît dès 3 ans lors de l'entrée à l'école maternelle, puis devient de plus en plus fort au fur à mesure que les enfants grandissent pour atteindre un palier à 7 ans, âge auquel on commence à les laisser faire seuls des parcours à pied sans s'être assuré qu'ils en étaient capables.

Avant 7-8 ans, il est hors de question de laisser un enfant seul dans la rue. Même s'il le veut, il n'a pas encore les capacités pour assurer tout seul sa sécurité. D'où la nécessité d'accompagner les enfants dans leurs déplacements à pied. Mais attention ! Le fait d'être accompagné par un adulte n'est pas forcément un gage de sécurité pour l'enfant ; une étude sur les accidents d'enfants piétons révèle que 27% des accidents se sont produits en présence d'un adulte (10% des enfants traversaient la rue pour rejoindre un adulte !).

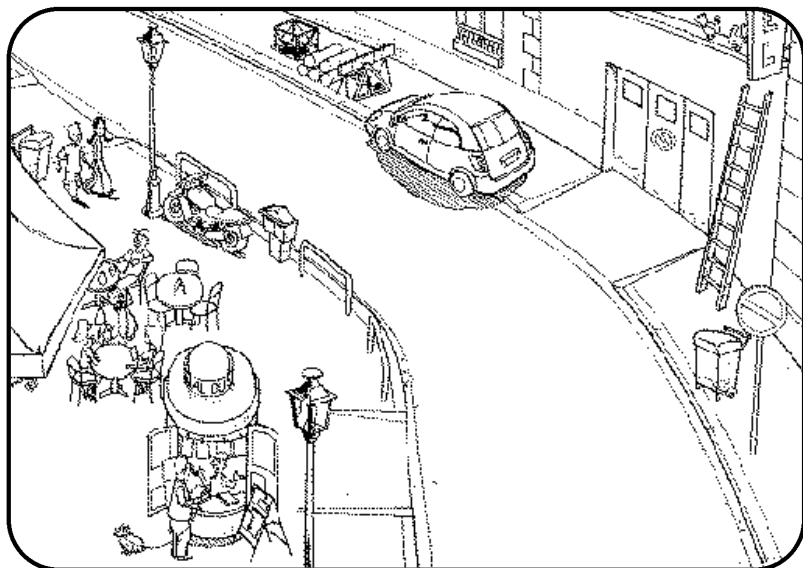


Illustration sur laquelle a travaillé votre enfant en classe pour découvrir les choses qui sont toujours sur le trottoir, celles qui n'y sont pas toujours et celles qui ne devraient pas y être.

## Conseils pratiques lors de vos déplacements à pied avec votre enfant

■ Pour que votre enfant puisse comprendre concrètement comment sont organisées la rue et la route, privilégiez les déplacements à pied pour aller et revenir de l'école. Si ce n'est pas possible, multipliez les occasions de déplacement à pied : faire les courses, aller à la poste, se promener...

■ Lorsque vous êtes à l'extérieur avec votre enfant, montrez-lui la différence entre les espaces où il n'y a pas de circulation et où il peut jouer (le jardin, le terrain de jeux, les bois, la cour de l'école...) et ceux qui sont réservés à la circulation : les rues et les routes.

■ Dans la rue, faites-lui découvrir où marchent les piétons (sur le trottoir), et où roulent les véhicules (sur la chaussée). Utilisez et faites-lui utiliser systématiquement ces mots mais assurez-vous qu'il a bien compris leur sens en vous faisant expliquer à quoi servent les espaces qu'ils désignent.

■ Faites-lui observer que la bordure du trottoir est la limite entre la chaussée, espace réservé aux véhicules, et le trottoir, espace réservé aux piétons. Expliquez-lui que la bordure du trottoir est un espace sur lequel lui, comme tous les autres piétons, ne peut pas marcher parce qu'il est très étroit et trop près de la chaussée et des véhicules en circulation.

■ Faites-lui remarquer que les trottoirs sont généralement surélevés par rapport à la chaussée pour que les véhicules ne puissent pas y rouler et pour que les eaux de pluie s'écoulent dans le caniveau (n'oubliez pas d'expliquer ce mot !).

■ Mettez en place deux règles simples lorsque votre enfant se trouve sur le trottoir avec vous :  
- il doit marcher à côté de vous en vous donnant la main, notamment pour traverser ;  
- il doit toujours marcher du côté des maisons, jamais au bord du trottoir. Expliquez-lui le pourquoi de ces règles que vous assouplirez progressivement au fur et à mesure qu'il grandira et fera l'apprentissage de la circulation piétonne.

■ Attention ! Ne lui serrez pas la main trop fort, sinon il va traduire la pression que vous exercez comme un signe d'inquiétude de votre part. Votre enfant sait fort bien qu'il ne peut pas assurer sa sécurité tout seul, c'est pourquoi il a besoin d'avoir confiance dans celui qui le protège. Même si c'est parfois difficile, ayez une attitude sereine lorsque vous êtes dans la rue avec votre enfant.

